

Les ressources genevoises dans le domaine de la santé

Requérants d'asile ou personnes avec une admission provisoire (permis N et F), requérants d'asile frappés d'une « NEM » et requérants d'asile déboutés



1 Accès aux soins courants

2 Comment trouver une pharmacie de garde ?

3 Services d'Urgence

4 Consultations de médecine générale

Vous trouverez dans ce dépliant les adresses, les coordonnées téléphoniques et parfois les liens Internet des divers organismes et services d'aide et de soins dont vous pourriez avoir besoin en cas de problème de santé. Les services pour lesquels aucun numéro de téléphone n'est mentionné reçoivent sans rendez-vous dans le cadre d'horaires précis. Dans ces cas vous devez vous y rendre directement. Cependant, dans la majorité des cas, les institutions figurant dans cette liste ne reçoivent pas sans rendez-vous préalable. **IL EST DONC INDISPENSABLE DE TELEPHONER AUPARAVANT** pour bien se renseigner et prendre éventuellement rendez-vous pour un entretien ou une consultation.



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

1

Accès aux soins courants

Les requérants d'asile (permis N), les personnes avec une admission provisoire (permis F) et les requérants déboutés sont assurés pour la maladie et les accidents.

Les requérants d'asile, les personnes avec une admission provisoire et les requérants déboutés doivent consulter, durant leur période d'assistance, le médecin de premier recours qui leur a été attribué à leur arrivée à Genève, dans le cadre de leur intégration au sein du réseau de santé asile (RSA).

En ce qui concerne leurs enfants, ils peuvent s'adresser au pédiatre de leur choix.

Personnes frappées d'une « NEM »

Pour les soins courants, les personnes frappées d'une « non-entrée en matière » (NEM) ont accès **exclusivement** au Programme Santé Migrants
rue de Lyon 89 - 1203 Genève



022 382 33 33

2

Comment trouver une pharmacie de garde ?

En téléphonant aux numéros des renseignements téléphoniques



1811, 1818, 1889, etc.

En regardant sur la porte de la pharmacie la plus proche de votre domicile (les coordonnées des pharmacies de garde sont toujours affichées sur les portes d'entrée).

Services d'Urgence



Urgences GRAVES appelez le

144

Pour toutes les autres urgences

Adultes (à partir de 16 ans)

Centre d'accueil et d'urgences de
l'Hôpital Cantonal de Genève
rue Micheli-du-Crest 24 - 1205 Genève

022 372 33 11

Enfants (de 15 ans et moins)

Service d'accueil et d'urgences pédiatriques (SAUP)
avenue de la Roseraie 45 - 1205 Genève

022 382 45 55

Urgences dentaires

Clinique de l'Ecole de Médecine Dentaire
Accueil sans rendez-vous, du lundi au vendredi
de 7h45 à 10h00
rue Barthélemy-Menn 19 - 1205 Genève

Consultations de médecine générale



Programme Santé Migrants
rue de Lyon 89 - 1203 Genève

022 382 33 33

Cette brochure a été réalisée par le Groupe de travail santé-intégration réuni par le Bureau de l'intégration des étrangers et composé des organismes suivants : Appartenances Genève, Association des médecins du canton de Genève (AMG), Croix-Rouge Genevoise, Département de médecine communautaire – HUG, Fondation des Services d'Aide et de Soins à Domicile (FSASD), Hospice Général, Plate-forme des communautés étrangères pour l'intégration, Pluriels, Service de Santé de la Jeunesse (DIP) et Service Médico-Pédagogique (DIP). Qu'ils en soient tous remerciés.

Département des institutions

Bureau de l'intégration des étrangers

Quai du Rhône 12 - 1205 Genève

Tél. +41(22) 327 84 99 - Fax +41 (22) 327 84 20 - integration.etrangers@etat.ge.ch - www.geneve.ch/integration

